



REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche

Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière, Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (salle du Conseil municipal située au 1^{er} étage), le mardi 30 juin 2026 à 20h00.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 28 avril 2026
3. Bâtiment :
 - 3.1. Choix de l'entreprise pour le remplacement des fenêtres de La Poste,
 - 3.2. Choix de l'entreprise pour le remplacement des radiants de l'église de Mâle.
4. Voirie :
 - 4.1. Approbation de la convention pour des travaux sur une partie de la voie communale du Moulin de Mâle,
 - 4.2. Acquisition d'une partie d'une parcelle pour régulariser les limites du chemin de la Motte aux Loups – commune déléguée de L'Hermitière avec le Groupement Foncier du Bois de Gémages.
5. Gouvernance :
 - 5.1. Indemnité des Adjoints et Conseillers délégués,
 - 5.2. Approbation de la majoration de 7.5 %,
 - 5.3. Approbation des délégations de pouvoir au Maire,
 - 5.4. Fixation des orientations et des crédits affectés à la formation des élus,
 - 5.5. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
6. Finances :
 - 6.1. Subventions exceptionnelles,
 - 6.2. Admissions en non-valeur de créances éteintes,
 - 6.3. Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation,
 - 6.4. Décision modificative n° 2 sur le Budget primitif 2026 de la Commune,
 - 6.5. Décision modificative n° 1 sur le Budget primitif 2026 du budget annexe « assainissement collectif ».
7. Personnel :
 - 7.1. Renouvellement de la convention relative au référent signallement,
 - 7.2. Convention portant adhésion aux prestations de la médecine du travail.

.../...

8. Patrimoine :

8.1. Convention de collecte de don pour la restauration du puits de la place des Teilleuls – Le Theil-sur-Huisne.

9. Commerce :

9.1. Approbation du règlement du marché mensuel des producteurs.

10. Informations diverses

11. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 24 juin 2026

Sébastien THIROUARD,

Maire

